

Les Verts pour faire le plein de confiance

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5733 - Jeudi 22 septembre 2022 - Prix : 10 DA

De nombreux narcotrafiquants arrêtés par l'ANP

Tentatives déjouées d'introduction de 7 quintaux de kif depuis le Maroc

C'est parti pour une nouvelle année scolaire

Moins de surcharge des classes et plus de tablettes

La Russie décrète la mobilisation partielle

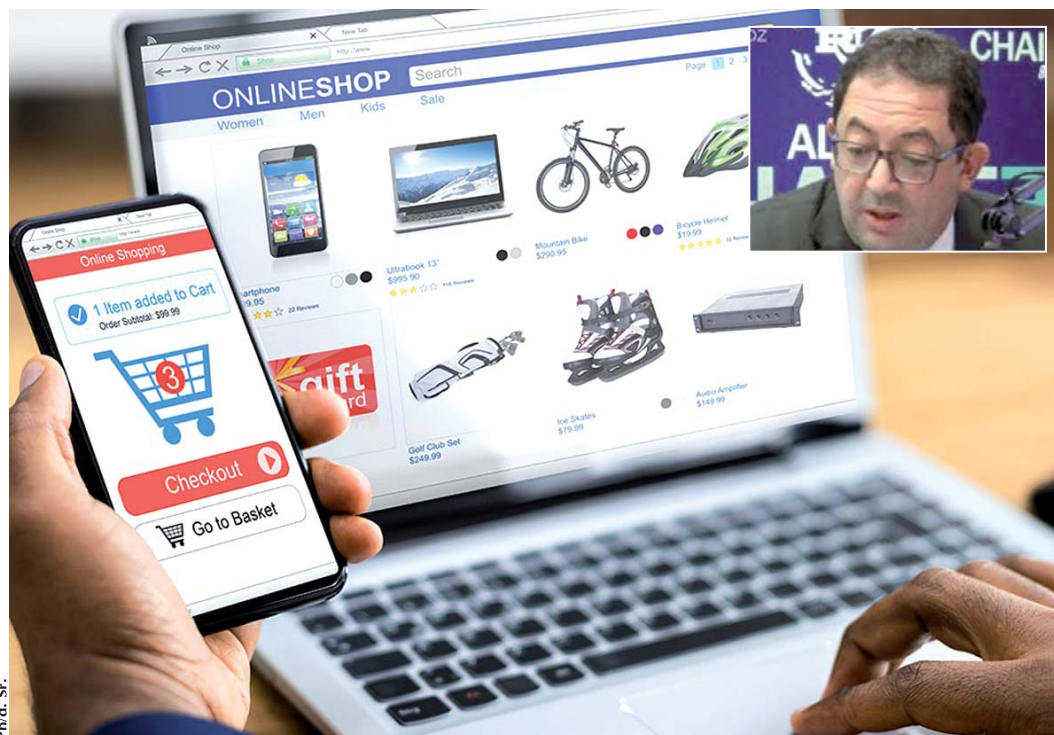
Par Mohamed Habili

Avec la mobilisation partielle décrétée hier par le président russe Vladimir Poutine, c'est clairement un grand pas qui est fait dans le sens de l'élargissement de la guerre à l'ensemble de l'Europe, et probablement plus loin encore, la portée de certains des canons modernes étant transcontinentale en effet. Comme depuis le début de ce nouveau conflit en Europe, à toute montée en puissance russe a correspondu une réaction occidentale adaptée, il faut évidemment s'attendre à ce que l'Otan, sur le pied de guerre derrière l'armée ukrainienne, et peut-être même par endroits à ses côtés, réagisse de façon à ce que le rapport de force, qui commençait à basculer à l'avantage des Ukrainiens, tout au moins en termes d'effectifs, ne se renverse pas complètement. La mobilisation partielle russe semble d'ailleurs elle-même une réaction au retrait opéré au nord-est sous la pression de la contre-offensive ukrainienne. Les faits, cependant, autorisent une autre lecture. Il se peut que ce ne soit pas tant sous l'aiguillon de la contre-offensive ukrainienne que le président russe en est venu à décréter la mobilisation partielle que dans l'intention de disposer de forces supplémentaires le long d'une ligne de séparation qui s'était beaucoup allongée au cours de ces mois de guerre.

Suite en page 3

Selon un expert en numérisation

E-commerce : 253 sites seulement exercent dans le formel



Si en Algérie beaucoup de produits commercialisés sont déclarés, une bonne partie en revanche émane du secteur informel. Dans le e-commerce, seuls 253 sites exercent dans le formel, selon un expert en numérisation. Page 3

Algérie/ONU

Lamamra fait la promotion de la candidature de l'Algérie au Conseil de sécurité

Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran

L'établissement s'ouvre aux visiteurs

C'est parti pour une nouvelle année scolaire

Moins de surcharge des classes et plus de tablettes

■ Le jour J est enfin arrivé pour les près de 11 millions d'élèves. En effet, le coup d'envoi de l'année scolaire a été donné hier depuis Djanet, par le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, qui a assuré que «malgré le retour au système d'enseignement habituel, les classes ne seront pas surchargées. Chaque élève aura sa place et les tablettes numériques vont contribuer à l'allègement du cartable et la facilitation de l'apprentissage».

Par Thinhinane Khouchi

Après deux années de pandémie Covid-19, cette rentrée scolaire 2022-23 sera marquée par le retour au système d'enseignement habituel et l'introduction de nouveautés dans les cycles primaire et secondaire. Le secteur de l'Education nationale a accueilli, hier, 10 977 642 élèves, dont 425 625 qui ont rejoint les bancs de l'école pour la première fois, soit une hausse de près de 4,3 %. Lors de cette première journée, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a donné le coup d'envoi officiel de l'année scolaire 2022-2023 depuis l'école primaire «Lalla-Fatma-N'Soumer», dans la wilaya de Djanet. Le ministre était accompagné du wali de Djanet, Abdellah Chaieb Eddour, et des autorités civiles et militaires de la wilaya. Le ministre de l'Education nationale a assisté aux côtés des élèves au cours inaugural dont le thème, «Une rentrée dans un environnement propre» arrêté par la tutelle, a porté sur l'importance de la préservation de cet aspect dans le quotidien de l'individu et de la société. Lors d'un point de presse, le ministre a indiqué que le retour au système d'enseignement habituel ne risque pas d'engendrer une surcharge des classes, affirmant que le problème «avait été résolu avec les moyens disponibles». Précisant que ce phénomène n'était pas aussi grave que ce que l'on rapporte, le ministre a souligné que «la majorité des écoles travailleront confortablement». «Vous allez constater de visu que le problème de sur-

charge des classes est sous contrôle. Tous nos élèves rejoindront les classes sans exception aucune», a-t-il ajouté, soutenant que la surcharge «est relative et très peu d'écoles en pâtissent». «Certains cas de surcharge ont été résolus en coordination avec les walis et grâce au recours à d'autres établissements», a-t-il fait savoir. Il a expliqué, dans le même cadre, que des établissements éducatifs avaient été confrontés à la surcharge en raison de la faible cadence de réalisation des infrastructures, induite par la pandémie Covid-19. Et d'annoncer, à ce titre, «la réception, à l'occasion de la nouvelle année scolaire, de 413 établissements éducatifs de base (268 primaires, 85 CEM et 60 lycées), outre la création de 1 597 classes d'extension». Concernant les tablettes numériques, le ministre a indiqué que «plus de 1 600 écoles bénéficieront de tablettes numériques», précisant que cette procédure contribuera à l'allègement du cartable mais également la facilitation de l'apprentissage. Belabed a indiqué que «le projet se poursuivra jusqu'à ce que tous les établissements d'enseignement soient dotés de tablettes numériques». À ce propos, le premier responsable du secteur de l'Education a souligné le rôle et les efforts du Trésor et de l'Etat dans la fourniture de ces tablettes, remerciant les apports «symboliques» de Sonatrach qui a participé à l'effort. Par ailleurs, assistant à une partie du premier cours de langue anglaise, matière introduite en 3^e



nos élèves à l'occasion de la rentrée scolaire. C'est désormais l'heure du travail et du sérieux. Tous mes vœux de réussite à vous tous, ainsi qu'à la communauté éducative», a tweeté, hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la rentrée scolaire 2022/2023.

Enfants aux besoins spécifiques : Krikou supervise le lancement de l'année scolaire

C'est depuis Tlemcen que la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a supervisé, hier, la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année scolaire 2022-2023 des élèves aux besoins spécifiques. Cette nouvelle année scolaire, dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée au Centre des malentendants, dans la commune de Mansourah, en présence des autorités de la wilaya, verra le retour d'élèves aux besoins spécifiques à leurs établissements spécialisés relevant du secteur à travers le pays. Le secteur de l'Action sociale accueillera quelque 30 000 élèves au titre de la nouvelle année scolaire, répartis à travers 238 établissements spécialisés relevant de la Direction de l'action sociale et 1 065 classes dans les établissements du secteur de l'Education nationale.

T. K.

année primaire à partir de cette année, le ministre a indiqué que plus de 20 000 écoles ont bénéficié du livre d'anglais, précisant qu'il est disponible dans toutes les écoles, sans exception, afin d'enseigner la langue anglaise, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a ajouté que des experts et des spécialistes avaient assuré l'encadrement et la formation des professeurs d'anglais. Dans le cadre de la politique solidaire de l'Etat, Belabed a annoncé, hier, que le taux de ver-

sement de la prime de scolarité de 5 000 DA a atteint les 97 %. Par ailleurs, le ministre a plaidé par la même occasion à l'ouverture des cantines scolaires dès les premiers jours de la rentrée et à une meilleure prise en charge des enfants aux besoins spécifiques.

Le Président Tebboune souhaite la réussite aux élèves et à la communauté éducative

«Je souhaite toute la réussite à

Béjaïa

Plus de 124 000 élèves ont renoué avec les bancs de l'école

Plus de 124 000 élèves ont rejoint hier matin les bancs des établissements scolaires, au titre de la nouvelle année scolaire 2022/2023 dans la wilaya de Béjaïa, après trois mois de vacances. On compte 18 996 élèves dans le palier primaire, 74 022 dans le moyen et 29 773 dans le secondaire. Le coup d'envoi de la nouvelle rentrée scolaire a été donné par le wali, Kamel Eddine Karbouche, accompagné de la directrice de l'éducation de wilaya, du P/APW et en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, à partir du CEM Nacéria II du chef-lieu de Béjaïa. La rentrée scolaire a eu lieu dans des conditions normales, aucun incident n'a été signalé. Le chef de l'exécutif de wilaya a énuméré le nombre de nouvelles structures éducatives réceptionnées cette année, indiquant que «la wilaya de Béjaïa a réceptionné, à l'occasion de la rentrée scolaire actuelle, 5 écoles primaires, 2 nouveaux lycées, 8 cantines scolaires, 2 annexes de lycée, 14 salles en faveur du palier primaire». Les communes de Béni K'cila, Draâ El-Gaïd et Oued-Ghir ont été dotées de bus scolaires et le reste des municipalités a reçu une enveloppe financière de l'ordre de 30 milliards de centimes à titre d'aide pour la prise charge du transport scolaire. Selon la cellule

de communication de la wilaya, le wali a indiqué que «la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Concernant les insuffisances, nous allons évidemment les régler au fur et mesure». Selon la même source, «46 nouvelles salles de cours seront réceptionnées à l'occasion de la rentrée scolaire actuelle à Akbou, Tichy, Tala Hamza, Sidi-Aïch, Seddouk, Souk El-Tennine, Kherrata, Darguina, Aït Smaïl, Ouzellaguenne et Timezrit». Aussi, on compte 10 cantines inaugurées cette année. Il faut noter que la wilaya de Béjaïa compte plus de 65 lycées (annexes y compris), 163 CEM et 570 écoles primaires, soit 756

groupements scolaires avec 4 598 salles de cours. En outre, 3 nouveaux CEM ont été ouverts cette année dans les communes de Boukhélfia (350 élèves), à Tizi Oukharou, commune de Kherrata et Ighzer Ouzarif. Ce dernier est d'une capacité de 800 élèves et devrait accueillir cette année 316 élèves. En outre, 2 nouveaux lycées ont été inaugurés cette année à Béjaïa, en l'occurrence, le lycée Yaïci Abdelkader à Béjaïa et le lycée Mohand-Améziane-Benyahia, à Barbacha, qui a été inauguré avant-hier par le wali de Béjaïa. Il dispose de 20 salles et 7 laboratoires et devrait accueillir 262

élèves cette année. A Béjaïa, une annexe a été ouverte afin de décongestionner le lycée El-Hammada. Il s'agit de la bâtisse de l'ancien Institut de technologie éducative (ITE) qui a été restauré et devrait accueillir les spécialités lettres et langues, gestion et économie. Il y a lieu de noter que la nouveauté, cette année, est l'introduction de la langue Anglaise à partir de la 3^e année primaire. A cet effet, 149 enseignants ont été recrutés et ont bénéficié d'une formation en vue de rejoindre leur poste pour la première fois dans le cycle primaire. En outre, 20 écoles ont été dotées de tablettes numériques.

Hocine Cherfa

Tizi Ouzou

La rentrée n'a pas eu lieu à l'école du village Tazaghart (Azeffoune)

PLUS de 246 000 élèves ont repris hier le chemin de l'école pour la rentrée scolaire 2022/2023 à Tizi Ouzou. Le coup d'envoi officiel de la nouvelle année scolaire a été donné depuis le collège «Chaïb-Ahmed», dans la commune de Zekri (65 km au nord-est de Tizi Ouzou). Tizi Ouzou verra, à l'occasion, la mise en service de nouveaux établissements dans le primaire au niveau des localités de Boghni, Azeffoune, Azazga, Oued Fai (Tizi Ouzou) et Mekla, et la réouverture d'un autre à Boumhala, dans la commune de Sidi Naamane (10 km à l'ouest de Tizi Ouzou) après le retour des populations dans le village. La rentrée scolaire a été marquée à Tizi Ouzou par le refus des parents d'envoyer leurs enfants à l'école Benhamou du village Tazaghart dans la commune d'Azeffoune (71 km au nord-est de Tizi Ouzou), en signe de protestation sur les conditions de scolarisation, dont le manque de classes. Ainsi, la rentrée des classes n'a pas eu lieu au niveau de cet établissement et les parents réclament l'amélioration des conditions d'accueil de leurs enfants. Autre fait marquant de la rentrée scolaire à Tizi Ouzou, le rassemblement de protestation organisé par les superviseurs et les adjoints d'éducation devant l'Académie, à l'appel de leur syndicat, pour réclamer plus de considération dans le statut des travailleurs de l'Education.

Hamid M.

Prime de scolarité : un taux de versement de plus de 80 %

Le taux de versement de la prime de scolarité a dépassé les 80 % au niveau national, a affirmé, hier à Djanet, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed. Répondant à une question à ce sujet, à l'issue du coup d'envoi officiel de l'année scolaire 2022-2023, donné depuis l'école primaire «Lalla-Fatma-N'Soumer» à Djanet, M. Belabed a souligné que «le taux de versement n'a jamais atteint les niveaux actuels». Se référant aux derniers chiffres en sa possession, il a fait état d'un taux de 97 % de dossiers visés (prêts à verser), et d'un taux de versement de l'ordre de 80 %. Fixée à 5 000 DA, la prime de scolarité est «versée sur une large échelle», a-t-il ajouté. Prés de 4 millions d'élèves au niveau national sont concernés par cette prime. Prés de 11 millions d'élèves ont rejoint hier les bancs de l'école à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, une rentrée intervenant dans le contexte de nouvelles mesures organisationnelles et pédagogiques prises par la tutelle pour développer l'acte éducatif en Algérie et jeter les bases d'un système éducatif efficient.

T. K.

Selon un expert en numérisation

E-commerce : 253 sites seulement exercent dans le formel

■ Si en Algérie beaucoup de produits commercialisés sont déclarés, une bonne partie en revanche émane du secteur informel. Dans le e-commerce, seuls 253 sites exercent dans le formel, selon un expert en numérisation.

Par Louisa A.R.

Entre e-commerce et e-paiement, il existe un grand décalage, d'après Djaoued Allal, expert en numérisation et directeur général de Adex Technology. Il a expliqué qu'acheter en ligne ne veut pas automatiquement dire payer en ligne. Puisque, a-t-il soutenu, au moment de la livraison, le paiement peut se faire en cash, et cela semble très pratique, notamment pour les produits passant plutôt par les réseaux sociaux que par des sites de e-commerce officiels. Lors de son passage à l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, l'expert a détaillé que «lorsqu'on examine les chiffres de GIE monétique (Groupement d'Intérêt Economique), site référence en termes de statistiques, on se rend compte que les transactions du e-paiement liées au e-commerce ne sont que de l'ordre de 11 milliards de dinars, dont 50 % sont liés au téléphone». Les chiffres n'ayant de sens que s'ils sont comparés, a-t-il indiqué, il a ajouté que «le retrait en cash est de l'ordre de 1 723 milliards de dinars. Comparés au 11 milliards de dinars, nous sommes donc à un ratio de moins de 1 %». «Si beaucoup de produits commercialisés sont déclarés, une bonne partie en revanche émane du secteur informel dans ce e-commerce», a-t-il souligné. Il s'agit donc d'argent qui «émane du système bancaire, qui transite par le secteur informel et revient à la banque». Pour expliquer le phénomène, l'invité de la radio a évoqué la récente application de la TVA sur les transactions commerciales en ligne jusque-là exonérées. Autre facteur de recul du e-commerce formel, la limitation de l'importation. «Il y a moins de produits en stocks chez les grandes enseignes commerciales», a-t-il relevé.

Le secteur du numérique ne représente aujourd'hui que 4 % du PIB, a indiqué l'expert, soulignant que «nous sommes appelés à répondre à l'objectif commun d'aujourd'hui qui est celui de réaliser la transformation numérique du pays».

Pour lancer le processus de ce qu'il appelle «la souveraineté numérique», le directeur général de Adex Technology, a préconisé de «prendre véritablement conscience des enjeux de la Data, lancer des projets structurants, donner toute la liberté à nos jeunes élites et talents, mettre des cadres de lois qui facilitent l'in-



novation, veiller à l'ancrage humain de nos élites, c'est-à-dire les intégrer dans des projets structurants et les encourager pour ne pas les voir partir à l'étranger».

Le premier Salon du e-commerce se tient à Alger

Dans le but d'accompagner les opérateurs actifs sur les marchés classiques dans la transition vers le e-commerce et diversifier ainsi leurs canaux commerciaux, l'Algérie organise le 1^{er} Salon du e-commerce et des services en ligne du 20 au 23 septembre en cours au Palais des expositions Pins maritimes d'Alger, avec la participation de plus de 60 exposants professionnels activant dans les domaines de la livraison et des prestations logistiques et technologiques, ainsi que des établissements financiers.

Le salon connaît la participation d'entreprises spécialisées dans la livraison, de plateformes d'innovation, de sites Web de services électroniques, d'entreprises de services et de solutions rapides via Internet, gérés par de jeunes opérateurs, ainsi que par des banques, publiques et privées, pour offrir leurs prestations dans le domaine du e-commerce et du paiement en ligne.

Selon les organisateurs, cet événement économique ambitionne de donner une dimension professionnelle au secteur du e-commerce et des services en ligne, en créant une synergie entre ses diffé-

rents acteurs, mais surtout en intégrant le maximum de ces acteurs au circuit licite des pratiques commerciales en ligne.

A l'occasion, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a relevé que le «e-commerce a pris une place considérable en Algérie, notamment dans la période de la pandémie de coronavirus». Indiquant que le e-commerce et le paiement électroniques sont les meilleures voies à même de parvenir à l'inclusion financière, le ministre a assuré que le gouvernement consent des efforts considérables, en vue d'adapter les différentes lois aux exigences du e-commerce.

A cet égard, il a souligné l'ouverture de plusieurs ateliers pour réviser le code de commerce afin de l'adapter à la réalité actuelle de l'activité, outre la mise en place de cadres réglementaires pour vulgariser le e-paiement et le e-commerce. Les statuts de l'auto-entrepreneur seront présentés dans les tout prochains jours devant les deux chambres du Parlement pour adoption, a également indiqué El Mahdi Oualid. De son côté, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a annoncé l'organisation, en marge de cet événement, d'une cérémonie de remise des prix du Salon du e-commerce et des services en ligne, au cours de laquelle le meilleur modèle de service en ligne développé en Algérie sera distingué et récompensé parmi les participants à la pre-

mière édition du salon.

2 500 opérateurs activant dans le e-commerce inscrits au CNRC

Le nombre des commerçants et opérateurs activant dans le e-commerce inscrits au niveau du Centre national du registre du commerce (CNRC) a atteint près de 2 500, a annoncé la directrice de la coopération et de la communication au niveau du CNRC, Nadjet Oulmi.

Elle a précisé que ce chiffre remonte au 25 juillet dernier, date de création d'un code spécial à l'activité du e-commerce au niveau du CNRC, en application des dispositions de la loi 18-05 relative au commerce électronique.

Dans le cadre de sa participation au salon, le CNRC a présenté le premier guide détaillé sur les procédures d'immatriculation au registre du commerce, notamment pour les jeunes désirant exercer l'activité du commerce électronique en toute sécurité.

Ce guide, premier du genre générales et les engagements des e-fournisseurs et des clients, ajoutant que ce guide pratique simplifié se réfère à la teneur de la loi relative au commerce électronique.

L'objectif est de sécuriser les opérations du e-commerce aussi bien pour le commerçant que le client et de simplifier les procédures notamment aux jeunes pour accéder au monde du e-commerce en toute sécurité. L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

La Russie décrète la mobilisation partielle

Suite de la page une

Et cela, d'une part pour permettre la tenue des référendums dans le Donbass, mais aussi à Kherson et dans la partie de Zaporijia conquise, «libérée» comme dit Moscou, et de l'autre pour avoir les moyens de défendre ces territoires contre les attaques ukrainiennes, qui elles ne vont pas s'arrêter. La particularité de cette guerre, c'est que le camp ayant pris la responsabilité de la déclencher, est depuis quelque temps déjà passé à la position défensive, considérant que du moins ses objectifs territoriaux sont atteints, ou alors tout près de l'être. Ils le sont entièrement à Lougansk et à Kherson, mais ce n'est encore le cas ni à Donetsk ni à Zaporijia. C'est, de ce point de vue, ce qui explique que l'initiative soit devenue ukrainienne. Ce n'est pas ce que pensent ni Kiev ni les capitales occidentales, pour qui un tournant dans la guerre s'est produit ces derniers temps, dû entre autres à l'armement supérieur dont dispose maintenant l'armée ukrainienne. Cet avantage ne serait justiciable ni de référendums ni d'une mobilisation, serait-elle générale. Grâce à l'engagement de l'Otan à ses côtés, au courage de ses soldats et à la bonne stratégie mise en œuvre par ses chefs militaires, mais aussi à la justice de sa cause, l'Ukraine serait en train de bouter lentement mais sûrement l'envahisseur russe hors de ses frontières. Nous en saurons sans doute beaucoup plus à ce sujet dans les jours et semaines à venir. Reste que le conflit est en train de changer de visage. Il suffirait que l'Otan riposte à ces décisions russes par l'envoi de nouvelles armes à l'Ukraine, par exemple des missiles de grande portée. Qu'ensuite les bénéficiaires s'en servent pour bombarder à l'intérieur même de la Russie, une étape non encore franchie, pour que la guerre une fois de plus se transforme. Non pas en devenant autre chose, mais en s'approchant de ce que d'une certaine façon elle est déjà : une guerre directe entre la Russie et l'Otan, c'est-à-dire entre deux puissances nucléaires. Nous n'en sommes plus très éloignés maintenant. M. H.

Lamamra fait la promotion de la candidature de l'Algérie au Conseil de sécurité

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a procédé, mardi, au siège des Nations unies à New York, au lancement de la campagne de promotion de la candidature de l'Algérie à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période qui s'étend de 2024 à 2025, lors des élections qui se tiendront dans le cadre de la 77^e session de l'Assemblée générale en juin 2023.

Par Hamid H.

Lors du lancement de cette campagne qui intervient dans le cadre de sa participation au segment de haut niveau de la 77^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, du 20 au 26 septembre 2022, le chef de la diplomatie algérienne était accompagné par le Représentant permanent auprès des Nations unies, Nadir Larbaoui et l'ensemble des membres de la délégation algérienne.

A cette occasion, des panneaux exhibant la candidature algérienne au Conseil de sécurité ainsi que celle de membre du Conseil des droits de l'homme ont été déployés dans l'enceinte de l'ONU. De même qu'une brochure mettant en exerce les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de politique étrangère ainsi que les principales dates marquant l'histoire de la diplomatie algérienne a été distribuée aux délégations participant aux travaux de la session en cours de l'Assemblée générale.

Le ministre a souligné, lors de ses interactions avec ses homologues et les milieux diplomatiques et médiatiques présents aux Nations unies, que le prochain mandat au Conseil de sécurité constituera pour notre pays une occasion renouvelée de réaffirmer ses principes et de partager sa vision sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales.

Il a, à ce titre, indiqué que les enjeux de paix et de sécurité dans toutes les régions du monde nécessitent, plus que jamais, une action internationale coordonnée dont l'objectif premier est d'assurer une paix internationale durable. Un objectif pour lequel le Conseil de sécurité, garant du maintien de la paix et la sécurité internationales, au titre de la Charte de l'ONU, est appelé à jouer un rôle déterminant, a-t-il expliqué.

Abordant les grands axes des priorités de l'Algérie qui ambitionne d'apporter sa contribution à l'action du Conseil de sécurité, le ministre a notamment souligné l'impératif de focaliser les efforts sur le renforcement de la paix et la sécurité internationales, la promotion des principes et valeurs du non-alignement et d'un Multilatéralisme revigoré et le renforcement des partenariats ainsi que la poursuite de la lutte antiterroriste et contre le crime international organisé. Ce sont là, a-t-il fait observer, les grandes lignes des principales priorités de l'Algérie au Conseil de sécurité. «Notre pays, de par son rôle pivot dans sa région, ne manquera pas d'apporter une valeur ajoutée aux travaux du Conseil de sécurité, notamment en partageant ses vues de première main sur les défis en profonde évolution auxquels sont confrontés son voisinage immédiat, ainsi que la région du Sahel et sur le continent africain, et de promouvoir des approches coordonnées et intégrées assurant l'adhésion et l'appropriation des pays de la région». Dans ce cadre, l'Algérie s'engage à mettre à profit ses atouts à la fois géographiques,



stratégiques et diplomatiques, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour apporter une contribution de qualité sur l'ensemble des questions examinées au sein du Conseil.

Lamamra plaide pour une approche orientée vers l'action et prenant en compte les besoins des pays en développement

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a pris part, mardi au siège de l'ONU, en marge des travaux du segment de haut niveau de la 77^e session de l'Assemblée Générale, à la réunion ministérielle du Groupe des amis de l'Initiative Mondiale pour le Développement, à l'invitation de son homologue chi-

nois, M. Wang Yi.

Cette initiative, lancée par le président chinois en septembre 2021 dans le contexte de la pandémie de Covid-19, vise principalement à renforcer la mobilisation de la communauté internationale pour l'accélération de la mise en œuvre de l'Agenda des Nations unies en matière de développement. L'Algérie, rappelle-t-on, a été parmi les premiers pays à rejoindre ce groupe qui comprend aujourd'hui une soixantaine d'Etats membres.

A l'occasion de cette réunion, M. Lamamra a affirmé que dans le contexte actuel des relations internationales, marqué par la montée des tensions géopolitiques et l'aggravation des répercussions socio-économiques de la pandémie de Covid-19, il est crucial pour les Etats membres de l'ONU d'œuvrer collectivement au renforcement de la coopération internationale pour

accélérer la concrétisation des objectifs du développement durable. Il a, dans cet esprit, appelé à l'adoption d'une approche orientée vers l'action et mettant particulièrement l'accent sur les pays en développement touchés par la crise alimentaire.

Déclinant les contours de cette nouvelle approche et énumérant les pré-requis de sa mise en œuvre, M. Lamamra a souligné l'impératif de mobiliser les financements nécessaires pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 dont les besoins sont actuellement estimés à plus 2,5 milliards de dollars, en préconisant de renforcer la lutte contre les flux financiers illicites, la corruption et le blanchiment d'argent. Il a, en outre, mis en exergue l'apport des technologies numériques dans la stimulation du commerce et de l'investissement.

H. H.

APN

Poursuite des rencontres dédiées à la sécurité routière

La Commission des Transports et des Télécommunications à l'APN a auditionné, mardi, le directeur général de la Protection civile, colonel Boualem Boughelaf et le DG de la Délégation nationale de la sécurité routière (DNSR), Abdelhakim Nacef, dans le cadre de la série de rencontres dédiées à la sécurité routière, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Le président de la Commission, Ali Mounsi, a affirmé que ces rencontres s'inscrivaient «dans le cadre de la concrétisation de la volonté politique de freiner le phénomène croissant des accidents de la circulation à l'échelle nationale, conformément à la décision du président de la République, portant nécessité d'effectuer un contrôle technique des véhicules (lourds) tous les trois mois». Ces rencontres, a-t-il poursuivi, visent à «mettre en place une stratégie bien fondée per-

mettant d'enregistrer un minimum d'accidents sur les routes». Intervenant à cette occasion, le DG de la Protection civile a indiqué que «le thème de la sécurité routière est devenu une véritable problématique inquiétante aussi bien pour le citoyen que pour l'opinion publique parmi les hautes autorités publiques, le gouvernement, les élus et l'ensemble des obédiences sociales, compte tenu des victimes et des dégâts matériels qui en résultent».

La Protection civile a enregistré, depuis le début de l'année en cours au 18 septembre 2022, 73 148 interventions pour prendre en charge 41 141 accidents de la route à l'échelle nationale, ayant fait 1 311 morts sur place et 51 179 blessés, en nette augmentation par rapport à la même période de 2021 (1 893 accidents, 210 morts et 1 297 blessés), a précisé Colonel Boughelaf. «La wilaya d'Alger occupe la

première place parmi les wilayas qui ont connu le plus grand nombre d'accidents (11,56 %), a poursuivi M. Boughelaf, ajoutant que «les hommes arrivent en tête, soit en ce qui concerne le nombre de décès (79 %) (entre 21 et 30 ans) ou de blessés (72 %)». De son côté, le directeur général de la DNSR, Abdelhakim Nacef, a précisé que son organe, créé en vertu d'un décret exécutif en 2019, a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de prévention et de sécurité routières, par «le traitement des dossiers liés à la sécurité routière avec une vision globale, et ce, en coordination avec les services de sécurité et tous les acteurs concernés».

Dans ce cadre, M. Nacef a expliqué que la délégation a suggéré «la redynamisation du Conseil consultatif intersectoriel pour la prévention et la sécurité routières», considérant que le Conseil «sera chargé de définir une politique et une stratégie

nationale de prévention et de sécurité routières, en plus de poursuivre la concrétisation du projet de permis de conduire à points». A ce propos, l'intervenant a indiqué que «le fichier national des permis de conduire a été créé dans l'attente du fichier des cartes d'immatriculation des véhicules», soulignant que les premiers essais techniques relatifs à l'inspection électronique au niveau des services sécuritaires ont été effectués, compte tenu des dispositifs d'inspection automatique procurés pour les infractions au code de la route. Les députés ont insisté, durant cette rencontre, sur «l'impératif d'une célérité dans la mise en place de dispositifs plus efficaces afin de minimiser ces accidents, en plus de la rigueur dans l'application du code pour mettre fin au terrorisme routier», selon le communiqué de l'Assemblée.

K. L.

Agriculture

Les réserves de la Caisse nationale de mutualité agricole ont dépassé 22 milliards DA

■ Le directeur général (DG) de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Cherif Benhabiles, a affirmé, mardi, que la situation financière de la Caisse était en amélioration continue avec des réserves dépassant les 22 milliards DA.



Par Salem K.

Lors d'une présentation devant la Commission de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Ali

Bensebgag, président de la Commission, le DG de la CNMA a précisé que la situation financière de la Caisse était «en amélioration continue», en ce sens que ses réserves avaient dépassé 22 milliards DA, note un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

M. Bensebgag a déploré, toutefois, «la réticence de la majorité des agriculteurs dans certaines wilaya à adhérer au système d'assurances», jugeant impérieux d'aller vers «l'assurance obligatoire», précise la même source. La CNMA est considérée comme «une des institutions financières les plus importantes activant dans le secteur agricole et dans le secteur des assurances, forte de 69 caisses régionales et plus de 500 bureaux locaux», a-t-il dit, annonçant, par là même, «l'ouverture prochaine de plusieurs antennes dans les nouvelles wilayas».

De son côté, le président de la Commission a affirmé que la rencontre avec le DG de la CNMA se veut «une reconnaissance du poids de ce secteur stratégique et du rôle qu'il joue dans l'accompagnement des efforts des agriculteurs, afin

d'améliorer le rendement agricole et assurer la sécurité alimentaire». Lors du débat, les députés ont souligné «l'importance de créer un mécanisme devant permettre le développement de la Caisse en l'érigeant en banque mutualiste qui prend en charge le financement et le soutien aux agriculteurs», et relevé «la nécessité de renforcer la sécurité sociale au milieu des agriculteurs et de revoir les textes législatifs liés aux assurances agricoles». Le débat a également permis de soulever plusieurs questions liées aux causes réelles ayant entravé la sensibilisation à l'importance de l'assurance agricole, et de plaider pour la généralisation des deux expériences «Dar El Fellah» et «Dar El Ibil». Au terme de la rencontre, M. Bensebgag a affirmé que la Commission s'employait pour «le soutien de tout ce qui est au ser-

vice du secteur agricole, de son développement et de l'amélioration de son rendement», promettant, à ce propos, de transmettre toutes les préoccupations soulevées par M. Benhabiles au ministère concerné, sous forme de recommandations.

La Commission de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement a achevé une série de rencontres avec les responsables de différents secteurs relevant de son domaine de compétence, a conclu le communiqué. S. K.

Management de la qualité

La SAA obtient la certification ISO-9001

La Société nationale d'Assurance (SAA) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'obtention de la certification ISO-9001 version 2015 pour son Système de Management de la Qualité (SMQ).

«La SAA est fière d'annoncer l'obtention de la certification ISO-9001 version 2015 suite à l'audit externe conduit par un organisme de certification internationale qui définit les critères applicables à un Système de Management de la Qualité-SMQ», précise la même source. Cette certification «témoigne de l'engagement de la SAA dans l'amélioration continue de ses processus et de ses services afin de garantir la satisfaction de ses clients», lit-on dans le communiqué.

«L'obtention de cette certification vient couronner un travail de huit mois durant lequel l'ensemble des collaborateurs s'est mobilisé autour d'un objectif commun : démontrer son excellence et son engagement à fournir des prestations de haute qualité afin de garantir la satisfaction de ses clients», détaille la société. Dotée de cette certification ISO-9001 et conformément à sa vision, «la SAA confirme sa volonté de s'inscrire dans une stratégie d'amélioration continue afin d'assurer à ses clients, collaborateurs et partenaires, une qualité de service conforme aux meilleures normes internationales», affirme-t-elle.

S. K.

Commerce

Les minoteries de Tiaret mettent en place un couloir vert au profit des boulangers

Un couloir vert a été mis en place par les propriétaires des six minoteries de la wilaya de Tiaret pour approvisionner rapidement et dans les meilleures conditions les boulangers en farine, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale du commerce.

Cette initiative, appliquée depuis mardi, concerne 113

boulangers ayant déposé leurs dossiers sur un total de 189 répartis à travers la wilaya, lesquels nécessitent un approvisionnement de 6 800 quintaux de farine par jour, a précisé le chef du service observation du marché et information économique, Ali Benfréha.

La mise en place d'un couloir vert pour fournir de la farine afin d'éviter toute perturbation

dans l'approvisionnement des boulangeries en cette matière a été décidée après une réunion de coordination, sous la supervision du directeur du commerce, à laquelle ont participé des responsables du bureau de wilaya de l'Union des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) et les propriétaires des six minoteries. Selon la même source, il a été convenu d'orga-

niser une campagne pour sensibiliser les propriétaires des 76 boulangeries restantes à se joindre à cette démarche.

Ces minoteries sont réparties dans les villes de Tiaret, Frenda, Mahdia et Hammadia, et peuvent couvrir sans difficulté les besoins des boulangers et des consommateurs, a-t-on souligné.

Ali O.

Selon des experts

Les économies africaines menacées par la crise climatique et les incertitudes politiques

La crise climatique, les incertitudes politiques et l'imprévisibilité en matière de réglementations sont des menaces pour la croissance économique à long terme de l'Afrique, ont déclaré, mardi, des experts. S'exprimant à l'occasion de la publication de l'édition 2022 du rapport «Africa Risk-Reward Index», les experts ont affirmé que le continent devait faire face à toutes sortes de menaces émergentes comme

les conflits sporadiques, les chocs climatiques et les incertitudes politiques et réglementaires. Patricia Rodrigues, analyste chargée de l'Afrique de l'Ouest auprès de Control Risks, une société mondiale de conseil, a noté que les efforts de relance économique de l'Afrique étaient soumis à rude épreuve en raison des perturbations liées à la pandémie (...) et aux sécheresses récurrentes. «Parmi les grandes menaces qui pèsent sur les éco-

nomies africaines, on peut mentionner la crise climatique, les perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par la pandémie, la flambée des prix des denrées alimentaires et l'incohérence de l'environnement réglementaire», a-t-elle indiqué.

La septième édition de ce rapport a souligné que le continent devait s'attaquer à ses problèmes d'insécurité alimentaire, accélérer sa transition écologique et juste et renforcer la

confiance des citoyens dans les gouvernements pour soutenir la croissance et la stabilité.

Selon le rapport, la croissance économique future de l'Afrique dépendra de l'adoption d'énergies renouvelables, d'investissements dans des systèmes alimentaires résistants au changement climatique, d'une intégration rapide et d'une gestion prudente des finances publiques.

Ammar T.

Allemagne

Les prix à la production atteignent des niveaux inédits

L'indice des prix à la production en Allemagne a augmenté au cours du mois d'août dernier à 45,8 %, sur une année, sous le coup des répercussions des hausses persistantes des prix de l'énergie dans le pays. Les chiffres rendus publics ce mardi par l'Office fédéral allemand des statis-

tiques, Destatis, ont montré que l'indice des prix à la production sur une base mensuelle a augmenté de 7,9 % par rapport au mois de juillet.

Sur une base annuelle, les prix à la production dans le pays étaient de 37,2 % au mois de juillet, un niveau déjà historique avant la publication des chiffres

du mois d'août qui dépassent ceux du mois précédent.

Les prix des biens intermédiaires ont augmenté sur une base annuelle à 17,5 %, les biens d'équipement à 7,8 %. Quant aux biens de consommation durables et non durables, ils ont grimpé à 10,9 et 16,9 %, respectivement. Le taux d'inflation des

prix à la consommation en Allemagne a atteint au mois d'août dernier 7,9 %, sur une base annuelle. Le pays subit toujours les hausses successives des prix de l'énergie, dues à la baisse des livraisons russes de gaz naturel, et à la poursuite de la recherche d'autres sources d'approvisionnement par le gou-

vernement allemand.

Le chancelier allemand, Olaf Scholz, devrait d'ailleurs entamer une visite au Moyen-Orient, à la fin de cette semaine, afin de discuter de l'approvisionnement en gaz et signer de nouveaux contrats avec les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Qatar.

R. E.

Cancer du sein

Bruxelles recommande d'abaisser l'âge de dépistage à 45 ans

■ La Commission européenne a recommandé, mardi, d'élargir le public concerné par le dépistage du cancer dans l'UE, notamment en abaissant à 45 ans l'âge à partir duquel les femmes sont éligibles à un dépistage organisé du cancer du sein.

Par Faten D.

«**N**ous devons dépister plus et mieux», a déclaré la commissaire

Après une épidémie d'Ebola en Ouganda Le Soudan du Sud est en alerte élevée

Le gouvernement sud-soudanais a fait savoir, mardi, qu'il intensifiait sa vigilance le long de ses frontières, suite à l'apparition d'une souche soudanaise d'Ebola en Ouganda, pays voisin. Victoria Anib Majur, sous-secrétaire du ministère de la Santé, a conseillé aux communautés vivant le long de la frontière avec l'Ouganda ou avec la République démocratique du Congo (RDC) de signaler les cas suspects d'Ebola aux autorités sanitaires. «Nous sommes vivement préoccupés par le foyer d'Ebola en Ouganda car nous partageons une frontière commune. Nous avons beaucoup de circulation à la frontière, nos familles sont en Ouganda et des Ougandais sont de notre côté (de la frontière)», a déclaré M^{me} Majur aux journalistes à Juba, capitale du Soudan du Sud. Elle a appelé la population à s'abstenir de consommer de la viande de brousse car l'Ebola se propage à l'être humain par le biais d'animaux. M^{me} Majur a indiqué que des équipes d'évaluation nationales seraient déployées dans les zones de Yambio et de Nimule frontalières de la RDC et de l'Ouganda, respectivement. Le 21 août, le gouvernement de la RDC a annoncé avoir enregistré un foyer d'Ebola, suite au diagnostic d'une femme de 46 ans vivant dans la ville de Beni dans la province du Nord-Kivu. M^{me} Majur a annoncé que son pays travaillerait en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) afin de promouvoir la sensibilisation du public au virus Ebola. K. L.

européenne à la Santé, Stella Kyriakides, devant la presse. «Nous proposons d'élargir le dépistage du cancer du sein (qui concerne selon les recommandations européennes actuelles les femmes de 50 à 69 ans) aux femmes de 45 à 74 ans», a indiqué la commissaire chypriote, qui a elle-même survécu à un cancer du sein.

«En outre, nous recommandons le recours à l'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour les femmes dont les seins sont particulièrement denses», a-t-elle ajouté. La Commission préconise aussi que le test HPV (infection à papillomavirus humains) soit proposé aux femmes de 30 à 65 ans tous les cinq ans, plutôt que l'examen cytologique («test Pap»). Pour détecter le cancer colorectal, sont recommandés des tests

immunochimiques fécaux chez les personnes âgées de 50 à 74 ans afin de déterminer la nécessité d'un suivi par endoscopie.

La Commission propose aussi d'introduire un dépistage du cancer du poumon, du cancer de la prostate et, dans certaines conditions, du cancer de l'estomac. Contre le cancer du poumon, elle préconise un dépistage pour les gros fumeurs et anciens gros fumeurs âgés de 50 à 75 ans. Contre le cancer de la prostate, elle propose d'introduire un test (antigène prostatique spécifique) pour les hommes jusqu'à 70 ans, avec une IRM supplémentaire en tant que test de suivi.

Elle recommande enfin un dépistage du cancer de l'estomac dans les pays ou régions où l'incidence et le taux de mortalité de ce cancer sont élevés. Stella



Kyriakides a exprimé le souhait que ces recommandations soient approuvées par le Conseil institutionnel représentant les Etats membres - d'ici décembre. F. D.

COVID-19

L'agence sanitaire de l'UE exhorte l'Europe à se préparer à une nouvelle vague

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a déclaré, mardi, que malgré la baisse des cas de Covid-19 en Europe, la pandémie n'était pas encore terminée, et que le bloc devait se préparer à une nouvelle vague.

«Les données montrent qu'au cours des dernières semaines, il y avait une diminution du nombre total de cas et de décès liés au Covid-19 en Europe», a indiqué lors d'une conférence de presse Marco Cavaleri, responsable des Menaces sanitaires et de la Stratégie vaccinale de l'EMA.

«A l'approche de l'automne, nous devons cependant nous préparer à une nouvelle vague d'infections», a-t-il déclaré.

M. Cavaleri a souligné qu'un scénario similaire s'était déjà produit au cours des deux dernières années, et que la tendance à voir arriver une nouvelle vague à l'automne devrait revenir cette année.

Il a également insisté sur l'importance de suivre et de détecter les nouveaux variants de coronavirus.

«Le variant Omicron BA.5 est toujours le variant dominant en Europe. Nous devons rester vigilants quant à d'autres variants. Par exemple, la souche BA.4.6 se répand rapidement aux Etats-Unis, et a déjà été détectée en Europe. Le variant BA.2.75 est également préoccupant», a-t-il affirmé. «Ce qui est clair pour

moi, et qui devrait ressortir clairement de l'exposé du D^r Cavaleri, c'est que nous considérons que la pandémie est toujours en cours en Europe», a déclaré Steffen Thirstrup, médecin-chef de l'EMA.

Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'EMA a recommandé l'autorisation des vaccins spécifiquement adaptés aux sous-variants BA.4 et BA.5 d'Omicron, en plus de la souche originale du coronavirus.

La partie continentale de la Chine signale 123 nouveaux cas confirmés locaux

La partie continentale de la Chine a signalé, mardi, 123 cas

confirmés de Covid-19 transmis localement, dont 57 au Guizhou et 28 au Sichuan, selon un rapport de la Commission nationale de la santé publié hier.

Un total de 485 porteurs asymptomatiques locaux ont été nouvellement identifiés.

En tout, 327 patients de Covid-19 sont sortis de l'hôpital après leur guérison sur la partie continentale de la Chine mardi, portant à 240 121 le nombre total de patients de Covid-19 ayant quitté l'hôpital après leur rétablissement.

Mardi, aucun nouveau décès lié dû au Covid-19 n'a été enregistré, le bilan total s'établissant à 5 226 morts.

Kamel L.

Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran

L'établissement s'ouvre aux visiteurs

■ Le théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran a accueilli plus de 390 personnes depuis la semaine dernière, dont 100 inscrites en une journée, selon Mourad Senouci. Les responsables de cet établissement ont décidé de l'ouvrir au large public durant toute la journée et aux spectacles à partir de 18h. Cette initiative vise à faire découvrir cet établissement aux habitants d'Oran et à ses visiteurs des différentes wilayas du pays qui sont de plus en plus nombreux.



Par Abla Selles

Une belle initiative du théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran pour renouer avec le public et accueillir les visiteurs. En effet, les responsables de cet établissement ont ouvert les différents espaces de ce théâtre aux visiteurs et aux curieux qui désirent découvrir son architecture et sa beauté. Ce programme qui propose aux visiteurs la découverte de ce bijou culturel le long de la journée et assister aux représentations théâtrales à partir

de 18h, est chaleureusement accueilli par la population. D'ailleurs, ce théâtre a accueilli plus de 390 personnes depuis la semaine dernière, dont 100 inscrites en une journée, selon son directeur, Mourad Senouci. Le même responsable a précisé, dans le même ordre d'idées, que le prix du billet d'entrée est fixé à 100 DA, alors que l'entrée est gratuite pour les enfants accompagnés de leurs parents.

L'ouverture du théâtre au visiteur se poursuivra tout le long de l'année, précise le même responsable. «Le

théâtre fonctionnera de 10h à 16h comme un "musée à visiter", avant de retrouver sa vocation originale, celle d'un lieu de représentations théâtrales, artistiques et culturelles à partir de 18 heures», déclare Mourad Senouci.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de travail de cette institution, lancé il y a cinq ans, et intervient également après le succès de l'expérience menée à l'occasion des Jeux méditerranéens, abrités par Oran du 25 juin au 6 juillet derniers, qui ont attiré de nombreux visiteurs de l'intérieur et de

l'extérieur du pays, selon la même source.

Cette initiative, qui vise à faire découvrir cet établissement aux habitants d'Oran et à ses visiteurs des différentes wilayas du pays, draine quotidiennement une moyenne de 70 personnes qui viennent découvrir les arcanes de cet espace culturel à l'architecture distinguée, qui regorge de talents artistiques avérés et qui a enrichi la production nationale avec des œuvres de qualité, a souligné à l'APS Mourad Senouci.

Ces visites permettent aux citoyens de prendre des pho-

tos souvenirs, de découvrir les différents métiers du théâtre, de monter sur la scène conçue selon le mode italien, de découvrir les coulisses de l'établissement, les décors, le processus de montage d'une pièce et de visiter la salle de spectacles d'une capacité de plus de 600 places.

Il est à noter que des démarches sont entreprises par le ministère de la Culture et des Arts en vue du classement du théâtre en tant que patrimoine national.

A. S.

Echange dans la diplomatie culturelle Mouloudji s'entretient avec l'ambassadeur saoudien

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nassir Abdullah al-Bassiri, avec lequel elle a examiné «les perspectives de renforcement des relations entre les deux pays, notamment dans le domaine de la diplomatie culturelle», a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné «les perspectives de renforcement des relations entre les deux pays, notamment dans le domaine de la diplomatie culturelle» et convenu de «la nécessité de renouveler l'accord conjoint de coopération culturelle qui lie les deux pays pour dynamiser les échanges culturels», lit-on dans le communiqué. Les deux parties ont convenu également de «mettre en place des ateliers de formation conjoints dans plusieurs domaines liés au secteur de la Culture et des Arts, à l'instar du théâtre, du patrimoine, des bibliothèques, du livre et de la musique». A cette occasion, l'ambassadeur saoudien a remercié la ministre d'avoir donné son accord pour l'organisation de la Journée nationale du Royaume d'Arabie saoudite au Palais de la culture Moufdi-Zakaria le 25 septembre.

R. C.

Salon national d'arts plastiques «Abdelhalim-Hemch»

Tlemcen accueillera les participants

La 14^e édition du Salon national d'arts plastiques «Abdelhalim-Hemch», organisée par la maison de la culture «Abdelkader-Alloula» de Tlemcen, se tiendra du 24 au 29 septembre courant, a-t-on appris, mardi, de la direction de cet établissement.

Cette nouvelle édition verra la participation de plus d'une quarantaine d'artistes, dont vingt-huit représentant différentes wilayas du pays dont Alger, Oran, M'sila, Constantine, Laghouat et autres. Parmi ces artistes figurent des noms connus au

niveau national tels Belmekki Mourad, Sergoua Karim, Adlene Djefal... Un concours destiné aux artistes âgés de moins de 35 ans sera organisé en leur faveur pour les encourager à s'améliorer et à se motiver davantage pour représenter l'art plastique national dans les manifestations artistiques internationales, a-t-on indiqué.

Cette nouvelle édition sera également marquée par la présentation de deux conférences axées sur l'art numérique et sur la transversalité de l'art. Elles seront données respectivement par le directeur

de la culture de la wilaya de Tlemcen, Amine Boudefla et par l'artiste Mustapha Nedjâi.

Ce nouveau rendez-vous artistique national sera l'occasion propice pour honorer deux artistes de Tlemcen et de Ghazaouet, récemment disparus, les défunts Bekhti Abdelkamel et Mustapha Souadji, qui ont beaucoup donné à l'art plastique national.

Ce salon d'arts plastiques prend, d'année en année, une ampleur importante avec la participation d'artistes confirmés aux côtés de jeunes artistes talentueux. Il permettra

enfin de présenter un nouveau livre sur les arts, signé par Belhachemi Nouredine et intitulé «Peinture Aouchem, un patrimoine visuel en question».

Ce mouvement pictural «Aouchem» (Tatouages) est né dans les années 1960, marquant l'art plastique national. Des peintres comme Mesli, Denis Martinez, Baya, Adane et autres se sont basés dans leurs travaux sur les signes puisés du patrimoine matériel national pour en faire des éléments fondamentaux de leurs créations artistiques, rappelle-t-on.

F. H.



Cisjordanie

Scènes de guérilla urbaine entre Palestiniens

■ Des jeunes qui caillaient des blindés de la police locale, des tirs nourris à balles réelles et des rues incendiées.

Par Rosa C.

A Naplouse, des affrontements entre Palestiniens témoignent du chaos croissant dans le nord de la Cisjordanie sur fond d'une multiplication des raids israéliens. Mardi matin, les commerces avaient baissé leur rideau dans la Vieille Ville en proie à des affrontements au parfum de guérilla urbaine. En cause : l'arrestation de Moussab Shtayyeh, jeune leader en vogue des islamistes du Hamas, mouvement rival du Fatah laïc du président Mahmoud Abbas, non par les forces israéliennes, mais palestiniennes. Sur place, des centaines de jeunes Palestiniens

surlotés menacent les rares journalistes, craignant que leurs images ne permettent aux autorités de les appréhender par la suite. Dans une tour surplombant les combats mais au creux de cette ville de près de 200 000 habitants tout en collines, les vitres extérieures des studios de la radio al-Hayat et de la télévision publique Palestine TV sont criblées d'impacts de balles. «*Il y a des raisons plus profondes à ces affrontements que Moussab Shtayyeh*», note un journaliste palestinien sur place qui a requis l'anonymat. «*Ces jeunes ne sont ni Fatah, ni Hamas, ni Jihad islamique, ce sont des jeunes Palestiniens d'une nouvelle génération qui ne tombe sous la*



Commentaire

Meurtre

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis quelques jours, le problème le plus pressant des mollahs iraniens n'est plus la crise économique qui déchire doucement le pays depuis des années ou même les négociations laborieuses avec les Américains pour remettre sur les rails l'Accord sur le nucléaire, mais bien les soulèvements populaires provoqués par le énième meurtre d'une citoyenne par la police des mœurs. Un meurtre qui est visiblement celui de trop en Iran, où des dizaines de milliers de manifestants ont envahi les rues pour protester contre la politique de la République islamique. Mahsa Amini, âgée de 22 ans et originaire du Kurdistan, a été arrêtée le 13 septembre à Téhéran où elle était en visite avec sa famille, pour «*port de vêtements inappropriés*», par la police des mœurs, une unité chargée de faire respecter le code vestimentaire strict de la République islamique d'Iran pour les femmes. En Iran, se couvrir les cheveux est obligatoire en public. La police des mœurs interdit en outre aux femmes de porter des manteaux courts au-dessus du genou, des pantalons serrés et des jeans troués ainsi que des tenues de couleurs vives, entre autres. Mahsa Amini est tombée dans le coma après avoir été arrêtée et brutalement battue par la police et est décédée le 16 septembre à l'hôpital, selon la télévision d'État et sa famille. Des militants affirment qu'elle a souffert d'une blessure à la tête alors qu'elle était en détention. La police iranienne a rejeté ces accusations et une enquête a été ouverte. Le décès de la jeune femme a suscité une vague de colère en Iran, où des manifestations ont éclaté samedi au Kurdistan, puis à Téhéran et dans d'autres régions d'Iran. Mardi, le gouverneur du Kurdistan, Ismail Zarei Koosha, cité par l'agence de presse Fars, a fait état de «*six morts*» lors des manifestations dans différentes localités de la province, sans préciser de date. Il a qualifié ces morts de «*suspectes, faisant partie d'un complot fomenté par l'ennemi*». Il a aussi affirmé que l'une des victimes avait été tuée par un type d'arme non utilisé par les forces iraniennes. Face à la colère provoquée par le meurtre de la jeune femme, le représentant du guide suprême Ali Khamenei au Kurdistan, Abdolreza Pourzahabi, s'est rendu lundi au domicile familial de Mahsa Amini, selon l'agence Tasnim. L'émissaire a déclaré à la famille que «*des mesures seront prises*» et que l'ayatollah Khamenei était «*peiné*» par ce décès. «*Comme je l'ai promis à la famille Amini, je suivrai le dossier jusqu'au bout*», a-t-il dit. À l'étranger, la Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme par intérim, Nada Al-Nashif, a exprimé «*son inquiétude face à la mort en détention de Mahsa Amini [...] et à la réaction violente des forces de sécurité aux manifestations*», et réclamé une enquête «*impartiale et indépendante*». Par ailleurs, des dissidents iraniens et d'anciens prisonniers en Iran, dont une universitaire australo-britannique, ont annoncé, mardi à New York, le dépôt d'une plainte au civil visant Ebrahim Raïssi, attendu cette semaine à l'Assemblée générale de l'ONU. Le président iranien est la cible de cette plainte, qui n'avait pas encore été rendue publique mardi soir par le tribunal civil fédéral de Manhattan, pour son rôle de juge en Iran dans les années 1980, lorsque des milliers de personnes y avaient été condamnées à mort, selon l'Union nationale pour la démocratie en Iran (Nudfi). Reste à voir comment la situation évoluera dans les prochains jours en Iran, où d'autres épisodes de soulèvements ont été constatés ces dernières années, notamment pour protester contre la vie chère et les pénuries et ont toujours été dissipés par les forces de l'ordre, souvent dans le sang.

F. M.

coupe de personne et qui enrage à la fois contre Israël et l'Autorité palestinienne», ajoutait-il. «*Israël et l'Autorité palestinienne, c'est le même logiciel*», renchérit dans la rue Mohammed Mhawe, manifestant qui écoute du hip-hop pourfendant les «*collaborateurs*» de l'AP et rendant hommage au «*héros de l'islam*» Ibrahim al-Nabulsi. Dans la foulée d'une vague d'attaques anti-israéliennes au printemps, fatales à 20 personnes, les forces israéliennes ont multiplié les raids dans le nord de la Cisjordanie, notamment à Jénine, d'où étaient originaires les auteurs de certains attentats, mais aussi à Naplouse. Ces deux villes sont situées dans la zone «*A*» de la Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis 1967 par Israël, où la sécurité est normalement la prérogative des forces palestiniennes et non israéliennes. A Jénine, plus d'une trentaine de personnes ont été tuées et 200 blessées dans environ 500 opérations, contre une vingtaine de morts, 2 000 blessés et 900 raids à Naplouse, selon les données obtenues par l'AFP auprès d'organisations internationales. Au total, 95 Palestiniens ont été tués cette année dans des affrontements en Cisjordanie, plus haut bilan depuis 2016, selon ces

données. En filigrane de ces tensions, Ibrahim al-Nabulsi, un combattant âgé de 18 ans, a fédéré des centaines, voire des milliers, de jeunes Palestiniens par sa rhétorique musclée contre les forces israéliennes et son appel à fédérer les «*résistants*» par delà les factions. Sur les réseaux sociaux, notamment Tik Tok, les comptes de jeunes Palestiniens rendant hommage à Nabulsi, surnommé le «*lion de Naplouse*» et tué dans un raid israélien début août, ont pullulé ces derniers mois. Dans le souk, des commerçants vendent effigies, bracelets et pendentifs ornés de la photo de Nabulsi, mâchoire carrée, barbe charbonneuse et fusil d'assaut M-16 en main. «*Plus jeune, Ibrahim était un doux. Il aimait le design et la décoration, mais l'injustice tout autour de lui l'a amené de l'autre côté*», explique à l'AFP sa mère, Huda, le visage ceint d'un foulard opalin devant des photos de son fils armé. «*La jeune génération qu'il fédérait n'est pas folle. Ce sont des jeunes qui ont grandi sous l'occupation, qui ne connaissent que les raids et l'injustice et tout cela les rend profondément en colère*», ajoute son père, Alaa, sans vouloir critiquer l'Autorité palestinienne, accusée par de jeunes Palestiniens d'impassibilité,

voire d'être de mèche avec les Israéliens. «*Cette multiplication des raids israéliens à Jénine et Naplouse affaiblit l'Autorité palestinienne*», pense-t-il. Israël dit de son côté multiplier les raids en Cisjordanie pour «*empêcher*» de nouveaux attentats en Israël, le Premier ministre, Yair Lapid, affirmant qu'il «*n'hésiterait pas à agir partout où l'Autorité palestinienne ne maintient pas l'ordre*». Dans un article évoquant une «*Intifada 3.0.*», en référence aux soulèvements palestiniens de 1987-93 et 2000-2005, le commentateur militaire israélien, Alon Ben David, estime que la multiplication des raids israéliens «*érode le statut déjà contesté de l'Autorité palestinienne*». «*Les responsables israéliens disent depuis des années qu'ils doivent se préparer au "jour après Abou Mazen"* (...) Or ce jour est déjà arrivé», écrit-il dans les pages du quotidien «*Maariv*», en référence aux craintes de conflits intrapalestiniens pour la succession de Mahmoud Abbas. A Naplouse, devant les violences qui opposent jeunes palestiniens et forces locales, Abou Saada, 67 ans, lui, craint le pire. «*Voir les Palestiniens s'affronter me brise le cœur. Ce n'est pas bon du tout pour nous, Palestiniens*».

R. C.

Sénégal

La justice confirme la condamnation du maire de Dakar à deux ans de prison

La justice sénégalaise a confirmé, hier, la condamnation du maire de Dakar à deux ans de prison, dont six mois ferme, après son jugement en appel pour la mort d'un homme tué par balle en 2011 dans un contexte de violence politique. Barthélémy Dias, opposant au pouvoir, est devenu maire de Dakar en février pour le compte d'une coalition nationale conduite par Ousmane Sonko. De nombreux policiers et gendarmes avaient pris position dans et autour du palais. Des véhicules anti-émeutes ont été disposés à

différents carrefours de la capitale. L'édile, élu également député lors des législatives de fin juillet, n'a cessé de crier au «*procès politique*». «*L'implication majeure, c'est que son mandat de maire n'est pas menacé*», a affirmé son avocat, M^e Demba Ciré Bathily. Concernant son mandat de parlementaire, «*les implications ne sont pas à l'ordre du jour parce que la décision n'est pas définitive*». Son avocat a dit qu'il allait conseiller à son client d'introduire un pourvoi en cassation. Son procès en appel avait été reporté à de multiples reprises

ces dernières années avant de se tenir le 2 mars. Le parquet général y avait requis cinq ans de prison ferme, une peine qui aurait interrompu la carrière de M. Dias. M. Dias, 46 ans, jugé avec une douzaine d'autres à l'époque, avait été condamné en 2017 à deux ans de prison, dont six mois ferme, pour «*coup mortel*» porté en 2011 à Ndiaga Diouf, abattu par balle lors de l'assaut donné à la mairie de Mermoz Sacré-Cœur, une des communes constituant la capitale et dont M. Dias était alors maire.

(APS)

Ligue 1 (5^e journée)

Le CSC pour consolider sa position

En l'absence du co-leader, l'USM Alger, dont le match face au voisin du PAC est reporté en raison de la convocation de plus de trois joueurs en EN A', c'est le CS Constantine qui tentera de profiter de cette cinquième journée de la Ligue 1 pour consolider sa position au classement général et ajouter d'autres points à son escarcelle en affrontant à domicile la formation du MC Oran. Les «Sanafirs» qui étaient revenus avec les points du succès de leur dernier déplacement à Alger face au PAC, souhaitent continuer sur cette même lancée et ajouter donc d'autres points au cours de ce match. Toutefois, les poulains de Madoui devront faire très attention à cette équipe des Hamraoua qui ne se présentera pas en victime expiatoire et fera tout pour revenir avec un résultat positif. De son côté, la JS Saoura aura un déplacement périlleux à effectuer, vu qu'elle donnera la réplique au NC Magra qui ne souhaite pas laisser filer les points de la victoire lors de ce match qui se joue à home. Le RC Arba qui reste sur une défaite à Béchar face à la JSS, souhaite se reprendre le plus vite possible et pour cela, il devra être au rendez-vous lors de ce match face à l'US Biskra et

remporter les trois points. L'ASO Chlef, de son côté, donnera la réplique à l'ES Sétif et est déterminée à prendre les trois points qui restent très importants pour la suite du parcours. La JS Kabylie aura fort à faire lors de son déplacement à El Bayedh pour affronter le Mouloudia local qui a réussi, jusque-là, son apprentissage en Ligue 1. Les Canaris seront donc en péril et devront se donner à fond s'ils souhaitent réussir un bon résultat. Le derby de l'Est entre le nouveau promu, l'USM Khenchela, et le HB Chelghoum Laïd promet beaucoup entre deux formations qui ont un seul et unique objectif, à savoir réussir le maintien en Ligue 1. A noter qu'un autre match est reporté pour cette journée. Il s'agit de CRB-MCA pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le match USMA-PAC.

M. M.

Le programme :

Samedi 24 septembre 2022 :

RCA-USB	(16h30)
CSC-MCO	(16h30)
ASO-ESS	(16h30)
NCM-JSS	(16h30)
MCEB-JSK	(16h30)
USMK-HBCL	(16h30)
PAC-USMA	(reporté)
CRB-MCA	(reporté)

Ligue 2 amateur 2022-2023

ES Ben Aknoun, MC El Eulma et SKAF Khemis joueront à huis clos

Les clubs de l'ES Ben Aknoun, MC El Eulma et SKAF Khemis Miliana disputeront leurs matchs du championnat de Ligue 2, dont le coup d'envoi de la nouvelle saison sera donné le week-end prochain, sans la présence du public en raison de la non homologation de leurs stades, a indiqué la Ligue nationale du football amateur mardi. Les stades de L'ESBA (Abada-Mohamed-Larbi), du MCEE (Harreche-Amar) et du SKAF (Mohamed-Belkebir) ne remplissent pas les conditions réglementaires (capacité d'accueil) exigées pour accueillir des rencontres en présence du public, précise la LNFA dans un communiqué publié sur son site officiel. Dans l'impossibilité de trou-

ver un stade de domiciliation conforme, à la demande des clubs sus cités, la LNFA les autorise, à titre exceptionnel, à recevoir dans lesdits stades sans la présence du public (huis clos), souligne la même source. D'autre part, les clubs IB Khemis El Khechna et le NRB Telaghema, dont les stades ne sont pas conformes aux exigences réglementaires, sont invités à communiquer à la Ligue dans les meilleurs délais, particulièrement IBKEK club recevant lors de la 1^{re} journée prévue les 23 et 24 septembre, un stade de domiciliation dûment homologué et conforme aux conditions réglementaires exigées pour y être programmés, informe la LNFA.

Boxe/Championnat d'Afrique

L'Algérie remporte la première place par équipes

Le président de la Fédération algérienne de boxe, Ferhat Fazil, a affirmé, mardi à Alger, que l'Algérie avait remporté la première place par équipes au Championnat d'Afrique de boxe (Messieurs et Dames), qui s'est déroulé du 9 au 18 septembre à Maputo, capitale du Mozambique. «L'Algérie a remporté la première place par équipes devant le Mozambique (pays hôte), bien que certaines personnes aient voulu exercer des pressions sur les arbitres et les responsables de ce championnat, une place amplement méritée par l'Algérie qu'elle retrouve après plus de 20 ans», a déclaré le président de la FAB à la Télévision publique. Le président de la fédération a précisé que les techniciens doivent être informés que la compétition

au Mozambique «a vu l'application d'un nouveau système de comptage des points, à savoir le scoring-machine, qui comptabilise toutes les médailles remportées par équipes, en accordant à chaque médaille un certain nombre de points, et c'est sur cette base que l'Algérie a décroché la première place suivie du Mozambique», a-t-il expliqué.

Algérie-Guinée en amical ce vendredi

Les Verts pour faire le plein de confiance

■ L'équipe nationale d'Algérie de football tentera de faire le plein de confiance lors du match qu'elle disputera demain soir face à la Guinée, dans une joute amicale qui se jouera sur le somptueux et beau stade Miloud-Hadefi d'Oran.



PH: D. R.

Les matchs Algérie-Guinée ont toujours été disputés

Par Mahfoud M.

Le coach des Verts, Djamel Belmadi, souhaite surtout profiter de cette opportunité des dates-FIFA pour essayer quelques joueurs et les préparer pour les prochaines joutes officielles. C'est le cas du jeune du CRB, Merizek, convoqué pour la première fois en sélection nationale A, après avoir fait partie de l'EN A' et participé à la Coupe arabe décrochée par notre sélection au Qatar en 2021. Le driver de l'EN a fait également appel à des joueurs qui reviennent en sélection, à l'image du sociétaire du SCO Anger, Nabil Bentaleb et attaquant de Nice,

Andy Delort, qui doivent montrer qu'ils méritent d'être rappelés à nouveau avec les Verts, surtout Delort qui avait été écarté après sa décision de faire une pause avec l'Algérie pour mieux se concentrer sur son nouveau club. N'ayant pas fait appel à Mbolhi pour ce stage et ces deux matchs amicaux face à la Guinée et au Nigeria, Belmadi souhaite voir à l'œuvre les autres gardiens que sont Oukidja, Zeghba et Chaal auquel il a fait appel en dernière minute pour suppléer l'absence de Mendri, blessé avec son équipe de Caen. Le sélectionneur national estime que la victoire face à la Guinée devrait permettre au groupe de

se ressaisir après la mauvaise série en CAN ainsi que l'élimination du Mondial du Qatar qui est resté au travers de la gorge des Algériens. Les joueurs de l'EN restent décidés à montrer que la page est tournée et qu'ils amorcent un nouveau départ en préparant le reste des éliminatoires de la CAN 2024 reportés pour permettre aux nations africaines engagées au Mondial de bien mettre au point ce rendez-vous. Toutefois, les Algériens doivent faire très attention à cette équipe de Guinée qui reste difficile à manier et qui lui a toujours posé des problèmes lors des confrontations entre les deux équipes.

M. M.

Le capitaine du «Syli national», Naby Keita, forfait

Le milieu de terrain de Liverpool, Naby Keita, n'est pas du voyage de la sélection guinéenne à Oran où elle affrontera son homologue algérienne vendredi (20h00) au stade Miloud-Hadefi, a annoncé, mardi, la Fédération guinéenne de football (FEGUIFOOT) sur son site officiel.

«En raison de son état de santé physique, le staff technique de l'équipe nationale de Guinée a pris la décision finale de laisser le joueur poursuivre le

protocole de traitement de son club. Cela vise à lui permettre de retrouver la compétition au plus vite et être disponible pour les prochaines échéances en équipe nationale et en club», lit-on dans le communiqué publié par la Feguifoot.

La même source a précisé que «selon le rapport médical transmis par le Liverpool Football Club, Naby Keita est jugé trop juste pour les deux matchs de la Guinée». Le Syli national, à pied d'œuvre à Oran

depuis lundi soir, donnera la réplique également à la Côte d'Ivoire, le 27 septembre à Amiens en France, dans un autre match amical comptant pour la fenêtre FIFA du mois de septembre, souligne-t-on.

Outre le capitaine de la sélection guinéenne, cette dernière est privée aussi des services Saidou Sow, blessé à la cheville. Le sélectionneur Kaba Diawara a dû d'ailleurs Sylla, précise-t-on de même source.

Début de la vente des tickets via la plateforme Tadkirati

L'opération de vente des billets du match amical de la sélection algérienne face à son homologue guinéenne prévu le 23 septembre à 20h00 à Oran, a commencé mardi à partir de 17h00 via la plateforme Tadkirati «tadkirati.mjs.gov.dz», et ce, jusqu'au vendredi 23 septembre à 12h00, a annoncé le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). «En prévision

du match de notre équipe nationale de football face à la Guinée ce vendredi 23 septembre 2022 à partir de 20h00 au stade Miloud-Hadefi d'Oran, le ministère de la Jeunesse et des Sports annonce que l'opération de vente de billetterie commence aujourd'hui mardi 20 septembre 2022 à partir de 17h00 via la plateforme Tadkirati "tadkirati.mjs.gov.dz", et ce, jusqu'au vendredi 23 sep-

tembre à 12h00», indique un communiqué du MJS publié sur sa page officielle Facebook. Selon la même source, trois sortes de billets seront mis en vente dont les prix oscillent entre 700 et 3 000 DA. Ainsi, les billets des places de la tribune d'honneur coûtent 3 000 DA, ceux de la tribune se situant en face de la tribune d'honneur 900 DA et les billets des places des deux virages 700 DA.

Navire de croisière américain «Silver Cloud»

Un 2^e groupe de plus de 200 touristes étrangers à la découverte d'Alger et de Tipaza

UNE SECONDE vague de plus de 200 touristes étrangers, majoritairement américains, est arrivée, hier au port d'Alger, pour visiter nombre de sites culturels et touristiques de la capitale et de Tipaza, avant de poursuivre, en fin de journée, sa traversée vers Oran.

Embarqués à bord du navire de croisière américain «Silver Cloud», ces touristes se trouvent en Algérie dans le cadre d'une traversée maritime devant les mener aux principaux ports d'Afrique du Nord et constituant, pour la plupart d'entre eux, une expérience inédite.

Américains notamment, mais aussi des Européens et Sud-Américains, ces derniers ont entamé leur voyage initiatique dans le pays par la découverte de la baie d'Alger, réputée pour être l'une des plus saisissantes au monde, eu égard à la vue panoramique qu'elle offre, en particulier de nuit.

Une fois au quai, les visiteurs ont été conduits vers des bus mis à leur disposition par le Tour opérateur «Magic Tours», organisateur de ce circuit, dont l'encadrement et la médiatisation est assurée par la direction du Tourisme d'Alger.

«Nous sommes en Algérie pour la toute première fois dans le cadre d'une traversée en Méditerranée et avons hâte de découvrir cette destination qui nous est totalement méconnue», a déclaré à l'APS Anna, une septuagénaire américaine.

En compagnie de son mari, elle a choisi de monter dans le bus à destination de La Casbah d'Alger, en prévision duquel Yacine, le guide natif et passionné de cette séculaire cité, a été engagé par les organisateurs pour expliquer aux visiteurs, en anglais, les richesses patrimoniales et autres légendes mythiques nées dans ce quartier.

«Pour nous, c'est la passion de découvrir de nouvelles destinations avec tout ce qu'elles peuvent nous procurer comme

intérêt et émerveillement qui nous a incités à venir en Algérie. D'autant que ce pays n'est pas assez connu chez nous», affirme Marie, une quinquagénaire américaine en voyage avec son époux Tom.

Les dizaines de voyageurs étrangers devront poursuivre leur escale algérienne en se dirigeant, à 18h00, vers la capitale de l'Ouest, Oran, emportant avec eux les impressions de leur séjour algérois et à Tipaza.

Si certains ont opté pour La Casbah d'Alger, incluant la visite du musée Mustapha-Pacha et la mosquée Ketchaoua, d'autres ont préféré se rendre au Musée des beaux-arts et au Jardin botanique d'El-Hamma.

Un 3^e groupe a, quant à lui, choisi de se rendre au musée des Antiquités et des Arts islamiques, puis à l'hôtel El-Djazair (ex-Saint-Georges) avant d'achever sa sortie par la visite du Palais des Rais (Bastion 23), sis Place des Martyrs, non loin du port d'Alger.

Pour les adeptes des sites romains, le choix s'est porté, pour le dernier groupe, sur la ville de Tipaza, eu égard aux multiples vestiges qu'elle donne à voir, en particulier le «Mausolée royal de Maurétanie», surnommé «Le Tombeau de la Chrétienne», tumulus de pierres de 80 000 m³, 60,9 mètres de diamètre et de 32,4 de hauteur.

Il est à rappeler qu'il s'agit de la 2^e traversée du «Silver Cloud» en Algérie, après celle effectuée le 13 septembre dernier, avec à son bord plus de 200 touristes étrangers, essentiellement américains.

Ceci, sachant qu'une 3^e traversée est prévue par les mêmes organisateurs, via un autre navire, les 26 et 27 septembre courant, avec à son bord 140 voyageurs étrangers, et devant rallier le port d'Alger depuis celui d'Oran, informe Mourad Larbi, directeur de «Magic Tours».

Yanis F.

Médéa

Un mort et deux blessés dans le renversement d'un véhicule à Kef-Lakhdar

UNE PERSONNE est décédée et deux autres ont été blessées suite au renversement d'un véhicule survenu hier en début d'après-midi, sur un réseau routier de la commune de Kef-Lakhdar, au sud-est de la wilaya de Médéa, a rapporté la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit «En-nadjar», situé sur un tronçon de la route

nationale 60A, reliant Ain-Boucif à Kef-Lakhdar, a précisé la même source, ajoutant que l'un des passagers du véhicule accidenté est mort sur le coup, tandis que deux autres ont été grièvement blessés. Ces derniers ont été transférés en urgence vers l'hôpital de Ain-Boucif pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on ajouté.

R. N.

C'est la rentrée scolaire



Djalou@hotmail.com

De nombreux narcotrafiants arrêtés par l'ANP

Tentatives déjouées d'introduction de 7 quintaux de kif depuis le Maroc

■ Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont déjoué des tentatives d'introduction de plus de 7 quintaux de kif en provenance du Maroc.

Par Massi S.

Ces opérations, effectuées durant la période allant du 14 au 20 septembre 2022, s'ajoutent à bien d'autres ayant permis, durant les semaines passées, la saisie de grandes quantités de drogues aux frontières avec le Maroc. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors de diverses opérations exécutées à travers les Régions militaires, 57 narcotrafiants et ont déjoué des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 7 quintaux et 68 kilogrammes de kif traité, alors que 236 998 comprimés psychotropes ont également été saisis», a indiqué un bilan opérationnel rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale.

Durant cette même période et dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée «ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit une casemate pour terroristes et deux bombes de confection artisanale lors d'une opération de fouille et de ratissage à Bouira». Sur un autre plan, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In-Guezzam et Djanet, 193 individus et saisi 17 véhicules, 227 groupes électrogènes, 116 marteaux piqueurs, 6 détecteurs de métaux, 36 tonnes de mélanges d'or brut et de pierre, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite» a indiqué la même source, ajoutant que «17 autres individus ont été arrêtés et 10 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande, s'éle-

vant à 58 tonnes, ainsi que 167 quintaux de tabacs et 12 130 unités d'articles pyrotechniques ont été saisis à Naâma, Mascara, Adrar, Biskra, El-Oued, Sétif, Mila et In Amenas». De leur côté, les gardes-frontières «ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 30 514 litres à Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras». Par ailleurs, «115 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national» est-il indiqué. Ces opérations, s'inscrivant dans la «dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme», ont abouti à des «résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», a souligné le communiqué du MDN.

M. S.

D'ici la fin de l'année

Les volumes de gaz livrés à l'Italie vont dépasser 25 milliards de m³

L'Algérie, qui entretient des relations «privilegiées» avec l'Italie, assure l'approvisionnement de l'Italie en gaz et compte augmenter ses livraisons à plus de 25 milliards de m³ d'ici la fin de l'année, indique un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines. Les dernières rencontres, entre les présidents algérien, Abdelmadjid Tebboune, et ita-

lien Sergio Matarrela et le président du Conseil des ministres d'Italie, Mario Draghi, ont scellé le partenariat énergétique entre les deux pays. Ainsi, avec 17,8 milliards de m³ de gaz livrés à ce jour, l'Algérie qui «honore ses engagements avec l'Italie» consolide sa position de premier fournisseur en gaz de l'Italie, qui «va encore recevoir 10 milliards de mètres cubes de

gaz supplémentaires dans les prochains mois», précise la même source. Avec les augmentations de production de gaz et les dernières découvertes de Sonatrach, l'Algérie «renforcera encore sa position de premier fournisseur de gaz de l'Italie, comme il a été décidé par les deux présidents», souligne le communiqué.

Slim O.